



## CR CGT Réunion de dialogue social vendredi 26 mai 2023

Présents : direction – syndicats CGT et CFDT

### Point 1 : Présidence :

DGS : Suite au décret du 24 mai 2023, nomination au JO du 26 mai, avec prise de fonction immédiate, d'Emmanuel Trizac, en qualité de président de l'ENS de Lyon.

### CGT : demande d'ajouter plusieurs points à l'ODJ

:

- Question sur les entretiens professionnels en cours
- Retard DRH sur les arrêts et paies
- Enseignants-chercheur.es : service d'enseignement en relation avec les congés maternité heures supplémentaires
- Tarifs de restauration des doctorants au Crous
- RIFSEEP pour les titulaires et les contractuels

### Point 2 – perte des copies au concours BEL

DGS : Épreuve de français recomposée par plus de 95% des candidats. On sort de la crise  
Le planning des auditions d'admission est maintenu. Réponse entre les 4 et 6 juillet

CGT : Cela n'enlève en rien la question des conditions de travail, est ce qu'il y a une enquête administrative ?

DGS : A la suite du rdv de la CGT avec Lamine Boubakar, plusieurs dysfonctionnements ont été relevés. L'administrateur a envoyé un communiqué dans ce sens.

CGT : Nous avons été sollicités pour protéger un agent qui avait été accusé et avons déposé une alerte dans le registre RSST. Est-ce qu'il y a une enquête administrative ?

DGS : non pas d'enquête administrative, la direction a mené une « enquête interne ». Aucun

reproche n'est fait aux agents du service pour cet évènement particulier. Le parcours des copies est complexe, il faut améliorer ce process. Lamine Boubakar a reçu l'agent pour présenter ses excuses. Le service courrier était fermé, c'était annoncé, mais rien n'a été prévu pour faire face aux absences justifiées des collègues.

CGT : Avant ce service n'était jamais fermé surtout lorsque des colis importants devaient être remis. C'est de la Responsabilité de tout encadrant de réorganiser le travail pour assurer la continuité de service.

DGS : la conclusion de l'enquête interne ne met pas en cause les agents du service. Il y a un ensemble de choses qu'on doit remettre au clair pour les prochains concours. Solliciter ce prestataire, on ne le fera plus. Par contre, scanner les copies dans les centres organisateurs, on le fera.

CGT : Demande CGT de communiquer le résultat de l'enquête interne et expliquer aux agents et s'étonne de l'absence d'enquête administrative. Nous relevons une fois encore des conditions de travail dégradées pour les collègues de ce service. De nombreux signalements affluent régulièrement.

DGS : on va faire un groupe sur cette réflexion.

### Point 3 : enquêtes et visites

2 décès reconnus accident de travail ont eu lieu en 2021. Pour l'un, les conclusions devraient (enfin) voir le jour. Pour le second, l'enquête n'a toujours pas démarré.

Visite du CIRI : la présentation du rapport a eu lieu au CIRI en présence de la délégation de visite. Les préconisations ont été faites, beaucoup de questions ont été posées. L'enquête administrative sera coordonnée par le CNRS qui souhaite la mener de façon large (au régional, national) et avec les autres tutelles. Un Conseil de laboratoire extraordinaire a eu lieu cette semaine en interne,

pas plus d'information à ce jour. On attend le périmètre de l'enquête décidé par le CNRS. Une invitation de la délégation à la F3SCT du CNRS pour témoigner le 12 juin, à Lyon1 (12 juin) et Inserm (juillet).

CGT : on souhaite que l'enquête se focalise sur les échelons où les problèmes sont identifiés.

#### **Point 4 : Intranet**

DRH : Travail en cours avec le service communication pour les pages syndicales et des élus. Réunion prévue le 5 juin.

CGT : il s'agit des pages sur les instances, pas pour les OS,

DRH : Erreur d'appréciation. Cette réunion sera donc l'occasion de (re)définir le cadre et les besoins.

DRH : Un webinaire est prévu en septembre pour présenter les nouvelles instances. Il s'agit d'une présentation réglementaire.

CGT : sans les élus ?

DRH : oui

#### **Point 5 : calendrier des prochaines instances**

F3SCT le 19 juin, 10h-13h.

CSA 26 juin, 9h-12h.

CA : 10 juillet, ODJ en cours de définition

CGT : demande que les instances ne se tiennent pas le mercredi pour permettre aux élus d'assister pleinement aux séances.

#### **Point entretiens professionnels à la demande de la CGT**

DGS : entretiens professionnels, jusqu'au 5 Juin.

CGT : il y a un souci dans la procédure qui n'est pas assez claire sur l'application Feve. L'entretien se termine par un brouillon sur Feve, tous les agents n'ont pas l'information de se rendre sur Feve dans les 8 jours après l'entretien pour écrire des remarques si besoin, puis valider. Le chef de service doit mieux informer l'agent sur cette procédure afin qu'il dispose sur 8 jours ses observations. Pourriez-vous renvoyer un mail aux chefs de service pour inciter leurs agents d'aller sur leur espace personnel Feve ?

DRH : Les agents peuvent venir aux RH, pour trois points : dysfonctionnement de l'entretien, voir comment améliorer la communication et la

procédure, et rediriger les agents qui ont des difficultés individuelles.

#### **Point Biatss et retard dans les arrêtés à la demande de la CGT**

CGT : Biatss, lorsque changement d'échelon, il y a des retards pour obtenir les arrêtés, avec un impact sur le rehaussement des salaires. Quelles sont les plages horaires pour voir les RH ?

DRH : Le ministère envoie les arrêtés très tard (4 mois de retard en moyenne), Disponibilité du service Biatss ouvert tout le temps. DRH peut refaire une communication dans ce sens pour rassurer les collègues, notamment sur les délais qui impactent la fiche de paie.

CGT : Il y a aussi un impact sur les concours et promotions (Tableau d'avancement). Bcp de personnes n'ont pas pu postuler car ils n'ont pas reçu leurs derniers arrêtés. Parfois 6 mois de retard. Certains arrêtés n'ont pas été transmis concernant la carrière, et se sont vus refusés par les centres de concours. Plusieurs collègues sont dans cette situation.

DRH : Voir avec la RH service Biatss

CGT : Des soucis ont été relevés sur l'application partielle d'un décret et conditions de promouvabilité, un courrier syndical de la CGT rappelant la loi a été envoyé à la direction pour rappel des conditions d'application précises du décret

DRH : effectivement les choses ont été recadrées depuis

#### **Point enseignants chercheurs à la demande de la CGT**

CGT : quid du groupe de travail Enseignants-chercheurs ? C'est un point à discuter au CSA. Or les EC devraient faire partie d'un GT sur le RIPEC et différents points concernant leur statut, ne sont pas inclus jusqu'à présent dans le GT du CAR.

DRH : historique, avant le Ripec, il y avait un GT élus du CAR (avec des directeurs de département), qui a été réactivé lors de la mise en place du Ripec en 2022. L'ouverture de ce CAR aux représentants élus a été en CT et CS. Le président Pinton et le DGS étaient OK ; Il fallait des noms des élus. Entre temps, deux administrateurs provisoires. Donc suspension du GT.

DGS : même chose, suspension des GT Rifseep et contractuels. On attend la nouvelle présidence

CGT : Comme les EC, les doctorants font plus d'heures. Le service d'enseignement est-t-il proratisé ? Les congés de maternité, les heures supplémentaires sont-ils pris en compte ? Pour l'instant, il n'y a pas de notification du temps de travail.

DRH et DGS : on doit retravailler le sujet, distinguer les congés de maternité, les accidents du travail, maladie, en fonction du tableau de service et du besoin de traçabilité des temps de travail. Pour l'instant, tout est au niveau de la scolarité (VPE).

CGT : L'application DES pour EC et doctorants, 64 heures maximales ? on peut faire plus ? comment gérer cette application ? La saisie des heures est-elle plafonnée dans l'outil ?

DRH : pas de blocage à priori.

CGT : Qui a accès à cet outil ? la VPE, tous les enseignants. DRH demande une vision sur cet outil. Pour l'instant pas de vision. Outil, principes et moyens à rediscuter.

DGS : on attend les nouvelles orientations.

#### **Point GT Rifseep à la demande de la CGT**

CGT : On doit revoir le rifseep pour 2024. Même chose pour les contractuels. Perte de pouvoir d'achat : engagement de revaloriser leurs primes depuis septembre 2022

DGS : impossible sans président.

CGT : oui mais urgence, les contractuel.les ne peuvent être les victimes de cette absence de présidence et de démissions successives et

intempestives, nos collègues subissent actuellement une perte sèche de leur pouvoir d'achat.

#### **Point tarif Crous doctorants à la demande de la CGT**

CGT : Disparité dans les tarifs Crous entre les doctorants des différentes tutelles. De plus, les contrats doctoraux Ens ne paient pas tous le même tarif.

DGS : Le tarif est indexé au salaire des doctorants. Or ils sont financés différemment, cela dépend de l'INM.

CGT : Il y a tout de même un problème : est-ce que les doctorants paient au tarif personnel ou à 3,30€ étudiant ? Car ils paient leur inscription à l'Ens.

DGS : Non, le doctorant est un salarié, donc cela dépend de l'INM.

CGT : Les doctorants sont agacés de cette différence de tarif. On envoie le résultat de l'enquête. Au DGS On en parle., par exemple au CSA ?

DGS : non, juste s'il y a un problème.

CGT : Si, on doit revoir ces tranches, car il y a des disparités. La question tarifaire est à poser du fait que les doctorants sont également étudiants (double statuts) et ils paient leurs droits d'inscription.

Revoir la somme.

**Le syndicat à vos côtés, qui porte vos revendications et défend vos droits  
Pour vous syndiquer : [syndicat.cgt@ens-lyon.fr](mailto:syndicat.cgt@ens-lyon.fr)**